

## DÉGRAISSANT EN POUDRE POUR PLANCHER

### SECTION 1: IDENTIFICATION

<b>Identificateur du produit</b>	AMETA EXTRA
<b>Autres identifications</b>	76-4720
<b>Usage recommandé</b>	Dégraissant en poudre pour plancher.
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Toutes autres utilisations que celles décrites sur l'étiquette et la fiche technique du produit.
<b>Fabricant</b>	Ameta Solution
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	1392 avenue de la gare, Mascouche, QC, J7K2Z2 , 1.88.452.6382 <b>CANUTEC (613) 996-6666</b>

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification

Corrosion cutanée - catégorie 1; Lésions oculaires graves - catégorie 1; Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA) - Catégorie 1

#### Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :  
Danger

#### Mention(s) de(s) danger(s) :

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

#### Conseil(s) de prudence :

##### Prévention :

P260 Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.

P264 Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

##### Intervention :

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle

---

Identificateur du produit : Dégraissant en poudre pour plancher - Ver. 1

Date de préparation : le 12 octobre, 2020

Date de la plus récente version révisée :

Page 01 de 06

peut confortablement respirer.

P310 Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

Stockage :

P405 Garder sous clef.

Élimination :

P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

#### Autres dangers

Sans objet.

### SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Carbonate de sodium	497-19-8	30-60	Information non disponible	Information non disponible
Triphosphoric acid, sodium salt (1:5)	7758-29-4	10-30	Information non disponible	Information non disponible
Métasilicate de sodium	6834-92-0	7-13	Information non disponible	Information non disponible

#### Notes

Concentrations sont exprimées en % poids/poids.

### SECTION 4: PREMIERS SOINS

#### Mesures de premiers soins

##### Inhalation

Enlever la source d'exposition ou déplacer à l'air frais. Si la victime éprouve des symptômes respiratoires (p. ex. toux, dyspnée, sifflement), appeler un Centre antipoison ou un médecin. Si la respiration est difficile, le personnel qualifié devrait administrer de l'oxygène d'urgence si un Centre antipoison ou un médecin recommande de le faire.

##### Contact avec la peau

Éviter le contact direct. Porter une combinaison de protection contre les produits chimiques, si nécessaire. Enlever immédiatement les vêtements contaminés, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Rincer immédiatement, à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin.

##### Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant au moins 30 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

##### Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin. Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir.

#### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

### SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Identificateur du produit : Dégraissant en poudre pour plancher - Ver. 1

Date de préparation : le 12 octobre, 2020

Date de la plus récente version révisée :

Page 02 de 06

## Agents extincteurs

### Agents extincteurs appropriés

Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant. CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.

### Dangers spécifiques du produit

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

### Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter un équipement de protection approprié. Augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire. Retirer ou isoler les matières incompatibles et tout autre matériel dangereux.

### Précautions relatives à l'environnement

Éviter la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Évacuer tous les personnes non essentielles. Pelleter / balayer dans un contenant pour le retrait. Rincer la zone avec de l'eau pour enlever les traces de résidus. Ne pas rincer dans les égouts, le système d'eau ou les eaux de surface. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé. Ne retournez pas de matériel à son contenant original.

### Autres informations

Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant.

## SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter les opérations produisant un nuage de poussières. Ne jamais verser d'eau dans ce produit, pour une dilution ajouter lentement le produit à l'eau en agitant constamment. Manipuler à l'abri des matières incompatibles. Éviter tout contact avec la peau. Porter un équipement de protection des yeux et, en cas de ventilation insuffisante, un appareil de protection respiratoire approprié. Les travailleurs qui manipulent ou transvasent des substances corrosives doivent porter l'équipement de protection individuelle approprié. Ce produit est corrosif : s'il est manipulé ou transvasé régulièrement ou fréquemment, des douches oculaires ou des douches de secours conformes doivent être mises à la disposition des travailleurs et être situées aux environs du poste de travail. Éviter le port de verres de contact lors de la manipulation du produit.

### Conditions de sûreté en matière de stockage

Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer à l'abri de la lumière directe du soleil, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Ne pas entreposer dans des conteneurs non étiquetés.

## SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA

Identificateur du produit : Dégraissant en poudre pour plancher - Ver. 1

Date de préparation : le 12 octobre, 2020

Date de la plus récente version révisée :

Métasilicate de sodium	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
Carbonate de sodium	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie

### Contrôles d'ingénierie appropriés

La Loi sur la santé et la sécurité du travail vise l'élimination des dangers à la source. Lorsque des mesures d'ingénierie et les modifications de méthode de travail ne suffisent pas à réduire l'exposition à cette substance, le port d'équipement de protection individuelle peut s'avérer nécessaire. Ces équipements de protection doivent être conformes à la réglementation.

### Mesures de protection individuelle

#### Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques. La sélection d'un protecteur oculaire dépend de la nature du travail à effectuer.

#### Protection de la peau

Porter des vêtements de protection. La sélection d'un tel équipement dépend de la nature du travail à effectuer.

#### Protection des voies respiratoires

Porter un respirateur approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Propriétés physiques et chimiques de base

<b>Apparence</b>	Poudre jaune.
<b>Odeur</b>	Pin
<b>Seuil olfactif</b>	Pas disponible
<b>pH</b>	11.5 - 12.5 (1% solution)
<b>Point de fusion/Point de congélation</b>	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	Pas disponible
<b>Point d'éclair</b>	Sans objet
<b>Taux d'évaporation</b>	Pas disponible
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Pas disponible
<b>Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité</b>	Sans objet (supérieure); Sans objet (inférieure)
<b>Tension de vapeur</b>	Pas disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Pas disponible
<b>Solubilité</b>	Soluble. dans l'eau
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Pas disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Sans objet
<b>Température de décomposition</b>	Pas disponible
<b>Viscosité</b>	Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)
<b>Autres informations</b>	
<b>Densité en vrac</b>	0.95 - 1.05 kg/L

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Dans les conditions normales d'entreposage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

### Stabilité chimique

Identificateur du produit : Dégraissant en poudre pour plancher - Ver. 1

Date de préparation : le 12 octobre, 2020

Date de la plus récente version révisée :

Le produit est stable.

### Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

### Conditions à éviter

Tenir à l'écart du gel et de la chaleur excessive.

### Matériaux incompatibles

Acides.

### Produits de décomposition dangereux

Dans les conditions normales d'entreposage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Voies d'exposition probables

Contact avec la peau.

### Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Métasilicate de sodium		> 1152-1349 mg/kg (rat)	> 5000 mg/kg (rat)
Carbonate de sodium	400 mg/m <sup>3</sup> (cobaye) (4 heures d'exposition) (poussière)	4090 mg/kg (rat)	> 2000 mg/kg (lapin)

LD50 Orale ET Amélange : sans catégorie

### Corrosion/Irritation cutanée

Provoque de graves brûlures de la peau.

### Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

### Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

#### Inhalation

L'inhalation de poussières peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

#### Absorption par la peau

Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Ingestion

Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun effet important ou danger critique connu.

### Cancérogénicité

N'est pas réputé cancérogène.

### Toxicité pour la reproduction

#### Développement de la progéniture

Aucune donnée concernant les effets tératogènes n'a été trouvée.

#### Fonction sexuelle et la fertilité

Aucune donnée concernant les effets sur la reproduction n'a été trouvée.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

Les données ne permettent pas de faire une évaluation adéquate de l'effet mutagène.

## SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Identificateur du produit : Dégraissant en poudre pour plancher - Ver. 1

Date de préparation : le 12 octobre, 2020

Date de la plus récente  
version révisée :

## Écotoxicité

Aucun effet significatif ou danger critique connu.

## Persistance et dégradation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

## Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

## Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

## SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

### Les méthodes d'élimination

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets autant que possible. La mise au rebut de ce produit et des solutions doit respecter en permanence les dispositions de la loi sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et doit demeurer conforme aux exigences des lois et règlements publics locaux. Évitez la dispersion des matériaux déversés ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Consulter les autorités locales ou régionales.

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
TMD au Canada	UN1759	SOLIDE CORROSIF N.S.A. (métasilicate de sodium)	8	III

**Précautions spéciales** Veuillez noter : Quantité Limitée lorsque 5L ou moins.

## SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

### Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

#### Canada

##### Classification SIMDUT 1988

E - Matières corrosives

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le Règlement sur les produits contrôlés et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

**Date de préparation** le 12 octobre, 2020

**Avis** Avis au lecteur et à l'utilisateur: L'information contenue dans ce document est exacte au meilleur de nos connaissances. Toutefois, le fournisseur ci-haut mentionné ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude de l'information contenue dans ce document. La détermination finale et la convenance de tout matériel ou produit est la responsabilité exclusive de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent représenter un risque et doivent être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls risques qui existent.

Identificateur du produit : Dégraissant en poudre pour plancher - Ver. 1

Date de préparation : le 12 octobre, 2020

Date de la plus récente  
version révisée :

Page 06 de 06